



Municipalité de DUPUY

1, 7<sup>e</sup> Avenue Ouest, Dupuy (Québec) J0Z 1X0

tél. (819) 783-2595

télec. (819) 783-2192

courriel : [dq@dupuy-ao.ca](mailto:dq@dupuy-ao.ca)

# Rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe

## Année 2024

**Monsieur Alain Grégoire**  
maire de Dupuy

Présenté le 10 juin 2025  
Adopté par la résolution 088-2025

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Dans le but d'assurer une plus grande transparence de l'administration municipale et conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du *Code Municipal*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour la précédente année, soit l'année 2024.

Depuis notre entrée en fonction, en novembre 2021, le conseil n'a pas ménagé ses efforts afin d'offrir de meilleurs services aux citoyens et ce, au moindre coût.

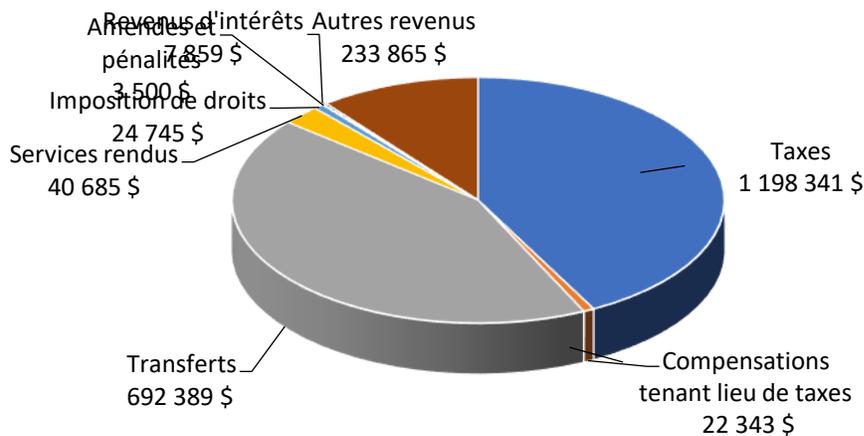
Je profite de l'occasion pour remercier, en votre nom et celui des élus(es), toutes celles et ceux qui ont mis l'épaule à la roue pour que notre Municipalité progresse. Un merci particulier à celles et ceux qui, par leur bénévolat, ont fait en sorte que notre Municipalité soit dynamique, fière et vivante.

Voici donc les grandes lignes du rapport financier 2024.

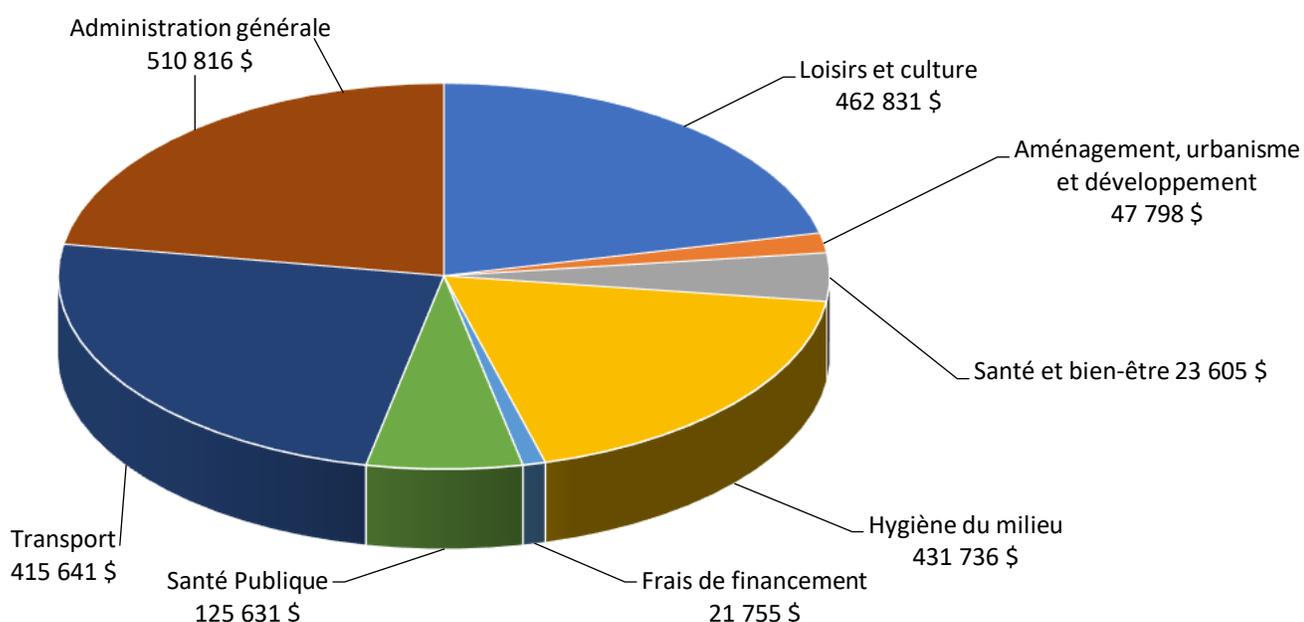
### Le rapport financier

Les états financiers au 31 décembre 2024 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 2 223 727 \$. Les différentes charges (dépenses) de la Municipalité ont totalisé 2 039 813 \$.

### REVENUS



## DÉPENSES



L'exercice financier 2024 n'a pas été facile mais nous continuerons à suivre attentivement nos opérations et à exercer un contrôle très rigoureux sur les dépenses. Nous concentrons toujours nos efforts sur l'embauche afin de combler les vacances à différentes fonctions. Un véritable défi en cette période de pénurie.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement, remboursement de la dette, affectations et autres), les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé un excédent de 183 914 \$, dont un déficit de 27 337 \$ à un organisme contrôlé, tandis que l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales est de 116 092 \$. Cet excédent s'explique par des revenus d'investissement de 249 043 \$, des dépenses d'amortissement de 328 263 \$, d'un financement à long terme de 0 \$, du remboursement de la dette à long terme de 101 000 \$ et d'une affectation liée aux activités d'investissement de 47 395 \$ et autres éléments de conciliation de 1 353 \$.

Au 31 décembre 2024, la Municipalité possédait un excédent de fonctionnement non affecté de 67 334 \$.

## Rapport du vérificateur externe

Les états financiers 2024 ont été vérifiés par la firme *Trudel, Lapointe, Collard CPA inc.* Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité.

Le vérificateur précise : « à notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section *Fondement de l'opinion avec réserve* du présent rapport, les états financiers consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

## Traitement des élus

Conformément aux dispositions de l'article XI de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, voici le détail de la rémunération pour la présente année :

Rémunération pour la mairie :	7 500 \$
Allocation de dépenses pour la mairie :	3 750 \$
Rémunération annuelle d'un (1) conseiller :	3 750 \$
Allocation des dépenses d'un conseiller :	1 875 \$

## Indications préliminaires quant aux états financiers en cours

À moins d'imprévus majeurs, nous prévoyons terminer le présent exercice financier en équilibre budgétaire.

En terminant et encore une fois, je veux remercier chaleureusement les employés municipaux, tous les autres membres du conseil, les membres des différents comités, nos précieux bénévoles, les pompiers et premiers répondants ainsi que tous les organismes de la Municipalité pour leur très bon travail, leur assiduité, leur dévouement et leur excellente collaboration.

Soyons fiers de notre Municipalité et de nous tous.

Merci et au plaisir de se rencontrer.

Alain Grégoire  
Maire